

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

Le SAMEDI 5 MARS 2022 À 09H00
SALLE JEAN DOUCET - HIPPODROME DE LA LOIRE - CORDEMAIS

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du dernier procès-verbal du 29 janvier 2022

AFFAIRES GÉNÉRALES :

- Dénomination des voies et numérotations aux Petites Landes
- Désignation de conseillers délégués
- Nouveaux périmètres sur la constitution, fixation du nombre de membres des commissions communales
- Modifications de la désignation des membres des commissions communales

FINANCES :

- Débat d'Orientation Budgétaire
- Indemnité du Maire, des Adjoints, conseillers délégués et des Conseillers Municipaux

RESSOURCES HUMAINES :

- Tableau des effectifs

- Point sur les commissions communales
- Point sur les décisions du Maire
- Point sur les dossiers communautaires
- Questions diverses

Fait à Cordemais, le 25/02/2022

